

4 - En réponse à l'Analyse des Besoins Sociaux, la Ville et le CCAS se mobilisent

Mme SCHOELLER, Première Adjointe, Rapporteur : L'Analyse des Besoins Sociaux 2011 confirme les tendances pressenties l'année dernière. La population bisontine n'a pas été épargnée par la crise économique. Le nombre des demandeurs d'emploi a connu une hausse de 1 800 chômeurs inscrits à Pôle Emploi entre 2007 et 2010. En corollaire, le nombre des Bisontins vivant sous le seuil de bas revenus s'est accru de 4 % entre 2008 et 2009 alors que cet indicateur de la pauvreté était à la baisse l'année précédente. Indépendamment de cette donnée conjoncturelle, la structure de la population communale affiche un vieillissement régulier à l'image de la société française toute entière : entre 1999 et 2007, on compte 30 % de personnes de plus de 60 ans. En-deçà, enfants, jeunes et adultes jusqu'à 44 ans voient leur part régresser dans le total de la population communale. Enfin, l'Analyse des Besoins Sociaux a tenté de mieux comprendre cette année deux phénomènes auxquels notre territoire est confronté :

- l'isolement et la solitude d'une part, à partir notamment du constat qu'un ménage bisontin sur deux est composé d'une seule personne, et que la solitude frappe en premier lieu les Bisontins les plus fragiles du fait de leur situation face à l'emploi ou au handicap, de leur âge, de leur revenu

- l'accueil des étrangers primo arrivant d'autre part, fort d'un constat où il apparaît que si Besançon ne s'illustre pas par une arrivée massive d'étrangers, son histoire, son statut de capitale régionale et enfin sa volonté de garantir une harmonie au sein des différents quartiers lui confèrent une responsabilité particulière en ce domaine.

Face à ces défis, la Ville et le CCAS engagent leurs énergies et mobilisent l'ensemble des partenaires du développement social de notre territoire pour apporter une première réponse d'urgence aux plus vulnérables, renforcer les Bisontines et Bisontins fragilisés, proposer des parcours vers l'autonomie.

Réagir à la crise économique et sociale

Alors que de premiers et timides signes de reprise apparaissent en terme de statistiques, cette perception est bien éloignée pour nombre des habitants de Besançon.

Une expérience forte qui allie urgence et savoir-faire

C'est grâce à une proximité avec la population et une maîtrise des dispositifs que Ville et CCAS ont pu contribuer à amortir les effets de la crise économique actuelle. Dans tout Besançon, avec les Espaces solidaires et les Maisons de quartiers, ou centralisé à Proxim'Social, les urgences sont affrontées au quotidien. Agissant tout à la fois sur le logement, l'aide alimentaire (2 160 ménages représentant 6 200 bénéficiaires différents en 2010), l'hébergement d'urgence (8 439 nuitées à la Maison Abbé Pierre en 2010, en augmentation par rapport à 2009) et bien sûr les aides financières (1 960 personnes différentes ont bénéficié en 2010 d'un volume total de 347 000 €), nos collectivités accompagnent les plus fragiles pour passer le cap de la crise. Avec le Conseil Général, le CCAS est en relation constante avec 1 000 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Avec les divers acteurs associatifs, un réseau se tisse auquel chacune et chacun peut s'accrocher.

Fort de cette compétence reconnue, l'Etat a confié au CCAS il y a quelques mois le pilotage du Service d'Intégré d'Accompagnement et d'Orientation pour le département du Doubs. En relation étroite avec Montbéliard et Pontarlier, notre savoir-faire doit permettre d'améliorer l'accès aux droits et à l'hébergement d'urgence des personnes sans domicile. Bien sûr, l'action d'accueil de jour et de restauration sociale engagée par l'Association Boutique Jeanne Antide trouvera toute sa place dans cette dynamique et la renforcera même grâce aux nouveaux locaux du Fourneau Economique mis à disposition par la Ville au début du printemps.

C'est également la crédibilité du CCAS qui a facilité le cofinancement de l'Etat dans l'innovante mise en place du micro crédit. Face à un «coup dur», ou pour boucler un projet (financement de formation, de permis de conduire...), le micro crédit s'est imposé comme un outil dont se saisissent à la fois les travailleurs sociaux mais aussi les Bisontins eux-mêmes. En 2010, plus de 89 micro crédits ont été sollicités, illustrant ainsi la pertinence de la mise en place de ce dispositif.

Les défis de l'accès à l'emploi, de l'autonomie des jeunes et de l'insertion des personnes handicapées sont relevés

Dans la limite de leurs compétences, Ville et CCAS développent une stratégie de l'accès à l'emploi en étroite coordination avec les acteurs locaux les plus compétents : Pôle Emploi, Mission Locale, services de l'Etat et de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. L'introduction de clause d'insertion dans les marchés publics a été réaffirmée afin de permettre à ceux qui en sont le plus éloignés de se remettre au travail. Cette dynamique s'inscrit en lien avec les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Il s'agit en effet d'assurer un réel accompagnement aux bénéficiaires. Au-delà des clauses d'insertion, la Ville soutient les SIAE dans leurs actions au quotidien. En cohérence avec le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), une attention particulière est portée en direction des quartiers prioritaires. Dans la dynamique de la Charte de la diversité, la Ville maintient la mobilisation du service public de l'emploi et des réseaux de parrainage en faveur des habitants de ces quartiers. Elle anime les Groupes de Solidarités Emploi au plus près du terrain, afin de dénouer les situations complexes, développer la réactivité des partenaires, consolider la proximité entre services publics et demandeurs d'emploi. Dernière initiative en date, 3 Forums emploi de quartiers spécifiquement dédiés à l'insertion professionnelle sont planifiés afin de faciliter la rencontre entre demandeurs et offreurs d'emploi.

C'est fort du constat partagé de la situation préoccupante de la jeunesse que le Conseil Municipal a approuvé en mai 2010, dans la suite logique de l'Analyse des Besoins Sociaux, le Plan local de lutte contre la précarité. S'il n'est pas encore pertinent d'en évaluer les effets, 9 mois après il nous semble important de relever quelques premiers enseignements. La dynamique partenariale s'est bien enclenchée, mobilisant les principaux acteurs concernés : le Centre Régional d'Information Jeunesse, le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Association Départementale du Doubs de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte, la Mission Locale... Au sein de ce Plan, et sur les 18 actions identifiées en 2010, 45 % ont été réalisées ou dépassées. 55 % sont en cours de réalisation. Parmi les succès, citons les actions en faveur de la santé et de la prévention que représentent l'ouverture d'un Espace Santé rue Champrond, l'embauche d'un psychologue de rue ou encore l'action «paroles en tête» à destination des collégiens, lycéens et plus globalement les jeunes fréquentant les maisons de quartier. La dynamique Energie Jeunes, initiée à l'occasion d'un évènement festif, est enclenchée pour ne pas s'arrêter : les rencontres de professionnels se poursuivent au bénéfice de la constitution d'un véritable réseau de partenaires au service de la jeunesse bisontine. 244 contrats d'autonomie ont été signés en 2010, avec à ce jour 37 sorties positives vers l'emploi. Enfin le Comité Local d'Aide aux Projets a vu le jour comme annoncé. Au-delà de ces premières réalisations, il importe de mesurer l'engagement de tous ces acteurs de la jeunesse, et en premier lieu de la Ville et du CCAS, dans la cohérence et en direction de tout ce qui fait la vie d'un jeune : santé, emploi, formation, projet personnel, mobilité, engagement citoyen, études supérieures... En 2011 comme en 2010, ce Plan constitue une boussole dans les actions locales en faveur des jeunes.

Historiquement engagées en faveur de l'insertion socio professionnelle des personnes handicapées, nos deux collectivités se sont dotées avec le CHAT de deux structures, une Entreprise Adaptée et un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT). Malmenée par la crise économique aux effets redoutables pour les sous-traitants industriels, découragée par les pouvoirs publics qui promeuvent un portage privé (entrepreneurial ou associatif), l'Entreprise Adaptée connaissait des difficultés financières importantes. Avec lucidité et responsabilité, une mutation du CHAT est engagée afin de prioriser l'ESAT. En constituant un Etablissement Public Autonome gérant l'ESAT, nous allons pouvoir développer la capacité d'investissement de l'établissement, impliquer plus fortement la Maison Départementale des Personnes Handicapées, l'Agence Régionale de Santé et les acteurs économiques (clients, industriels...), permettre une réactivité indispensable dans le contexte concurrentiel de notre

économie tout en maintenant le nombre de personnes handicapées accueillies au CHAT. Là encore, le CCAS allie modernisation et prise en compte des besoins des usagers et s'impose comme un acteur majeur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Des enjeux à approfondir en 2011

Parce que la crise n'est pas terminée, nos deux collectivités n'ont cessé de préciser, d'améliorer, de rendre plus efficaces nos actions. En 2011, parmi l'ensemble des chantiers engagés, 3 réflexions doivent aboutir pour améliorer le quotidien des Bisontins.

Le RSA a bouleversé la donne en matière d'aide sociale. Passant d'une notion de minima social à une logique de prestation de revenu garanti, le RSA a notamment chamboulé l'architecture des aides financières : avec le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'on percevait systématiquement des droits connexes que le RSA n'attribue plus. C'est d'ailleurs l'une des raisons avancées pour expliquer le non recours au RSA, le fait que les objectifs de bénéficiaires n'aient pas été atteints à Besançon comme partout en France. Car si l'Etat a bien mis en place le RSA et entamé la réflexion sur les droits connexes, il ne l'a pas achevé. A notre échelle, et en étroite collaboration avec le Conseil Général, il importe de redéfinir les modalités d'attribution des aides financières dans un esprit d'équité et de solidarité.

Remettre le pied à l'emploi passe hélas souvent par des courtes missions ou des activités aux emplois du temps décalés voire atypiques. Si la Collectivité veut encourager et soutenir celles et ceux qui s'engagent ainsi, elle doit savoir adapter ses services. Confrontée à des demandes de mère ou de père de famille en terme d'accueil de la petite enfance, la Ville a engagé une étude pour apporter une première réponse à ces besoins légitimes. Il s'agit bien de proposer dans nos structures de la petite enfance un accueil plus tôt ou plus tard pour permettre à des parents de travailler.

Alors que l'évolution du chômage et de la pauvreté rendent encore plus crucial l'accès à l'aide alimentaire, 2010 a vu une importante réflexion engagée sur cette activité. Une étroite concertation avec les associations œuvrant dans ce secteur, un état des lieux a été réalisé en impliquant les bénévoles mais également les usagers. La parole a été libre, et chacun s'est saisi des espaces d'expression et de débat. 2011 doit voir se concrétiser de nouvelles modalités d'intervention garantissant la dignité des bénéficiaires et l'équité entre les différents quartiers de Besançon.

Lutter contre l'isolement

L'ABS 2010 le révélait, plus d'un ménage bisontin sur deux est composé d'une seule personne. Si Besançon n'a pas attendu cette donnée statistique pour agir, nous voici plus que jamais mobilisés.

La tradition bisontine de la préservation du lien social

A Besançon, l'isolement est l'une des problématiques qui sous-tend l'ensemble des actions de la Ville et du CCAS, constituant ainsi un véritable «fil rouge». Nous nous appuyons sur une expérience ancienne, à l'image du service Prévenance destinée à lutter contre la solitude, favoriser la rencontre avec l'autre, encourager des relations stables. Plus d'une cinquantaine de bénévoles sont engagés aux côtés des professionnels dans ce défi. Adossé au dispositif réglementaire du Plan Canicule, Prévenance agit également pour la prévention de la perte d'autonomie. Cette action illustre en elle-même la préoccupation permanente de la collectivité pour lutter contre la solitude de ceux qui sont nos voisins.

Au-delà de ce service «phare», nous veillons à développer des actions à la fois en réponse à des demandes repérées, mais aussi en direction de celles et ceux qui ne nous sollicitent pas. Tous les publics sont potentiellement concernés, et ce de manière transversale aux situations et à l'âge : publics pauvres, précaires, vulnérables, personnes âgées, jeunes, Bisontins en perte d'autonomie, personnes handicapées et quelle que soit leur forme de handicap... L'ensemble des espaces d'accueils et d'écoute potentielle à Besançon s'y implique : Maisons de quartiers mais aussi bibliothèques, Maison des Seniors, Point public de Planoise, Centre de soins infirmiers, CCAS, logements foyers... et cela sans compter les accueils téléphoniques : Proxim'Social, Proxim'Cité, Besançon Info Cité.

Nous exploitons tous les leviers de l'action sociale, au CCAS et avec les différents partenaires. Le portage des repas à domicile en est une bonne illustration. Ce service représente parfois l'unique visite de la journée pour celui qui en bénéficie. Côté logement, la réorganisation des logements foyers visait, entre autres, à soutenir le caractère «lieu de vie» de ces espaces, et donc à renforcer les animations créatrices de relations sociales au sein des établissements comme en prise directe avec leur quartier d'implantation et les personnes âgées isolées qui y habitent. Les diverses expérimentations (logement intergénérationnel, logement contre service) révèlent notre engagement pour inventer de nouveaux outils. Sur le champ de la mobilité, les aides financières au transport en commun pour les personnes âgées facilitent les déplacements et la rupture de l'isolement. Même préoccupation avec Evolis qui propose un transport adapté aux personnes à mobilité réduite. Les questionnements liés à la santé sont, eux, également abordés à travers les ateliers «santé-ville», la qualité des sorties d'hospitalisation, et le soutien aux Groupes d'Entraide Mutuelle afin que les personnes souffrant de difficultés d'ordre psychique ne restent pas seules.

Enfin, et parce qu'il faut aussi de l'évènement pour se réunir et briser la solitude, Besançon invite tout au long de l'année ses habitants en veillant tout particulièrement à la participation des plus exclus. Ces manifestations constituent tout autant de pierres blanches sur le chemin sombre de la solitude : Journée du refus de la misère, Rendez-vous de l'Age, Forum du Handicap (dont l'édition 2010 s'est illustrée par un succès unanimement reconnu), Ateliers du Vivre Ensemble...

Sans attendre que le thème «Pas de solitude dans une France fraternelle» ne reçoive le label «Grande cause nationale 2011», Besançon a engagé un ensemble de chantiers concrets dans la lutte contre l'isolement.

Les chantiers de la fraternité, engagés, sont à réussir

La volonté de rapprocher les générations se traduit à l'occasion d'initiatives originales mobilisant nos aînés et notre jeunesse. Initiée en 2008, l'opération «Bibliothèque à domicile» trouve un nouvel élan avec l'engagement de jeunes volontaires pour apporter des livres à des personnes âgées ne pouvant se déplacer. Médiathèque, Maison des Seniors et Logements-foyers s'unissent pour apporter la culture et se saisir de ce prétexte pour rompre l'isolement, faciliter une discussion, prévenir un besoin. Une dynamique semblable s'est engagée au Logement-Foyer «Les Hortensias» où des jeunes se voient proposer un logement en échange de moment de convivialité avec les résidents. Là encore la qualité prime sur la quantité car on ne saurait décréter la sympathie entre jeunes et âgés. Pourtant, là aussi, ces expériences sont amenées à se démultiplier progressivement dans la ville. C'est toujours à partir des logements-foyers que deux projets se sont concrétisés. La marche inter générationnelle réunit jeunes et personnes âgées autour d'une randonnée. Exploitant nos prédispositions naturelles à deviser en cheminant, elle facilite les échanges, aide à dépasser les peurs liées à la méconnaissance de l'autre. Enfin, à Saint-Claude, à côté du Logement-Foyer Huot, s'ouvrira dans quelques semaines l'Espace Intergénérationnel Auguste Ponsot. Un projet d'occupation intergénérationnelle de ces locaux s'est construit avec les partenaires du quartier (centre de loisirs, Maison de quartier, Logements-foyer, Conseil Consultatif d'Habitants).

Engagée dans la territorialisation de l'action publique, agents du CCAS et des Maisons de quartiers municipales veillent à mieux coordonner leurs actions au sein d'un même quartier. Car il s'agit de confronter toujours plus nos analyses sur le quartier, ses forces, ses faiblesses, pour mieux agir. Il s'agit aussi de réunir nos forces, nos idées, pour mieux réussir nos actions et surtout ne laisser personne autour du chemin. Une illustration concrète en est l'ouverture, dans le quartier de Palente-Orchamps-Saragosse, de l'Antenne Sociale de Quartier. Ce nouvel équipement, en pied d'immeuble et au cœur du quartier, apporte une première réponse aux habitants. Réunissant la quasi totalité des partenaires concernés (CCAS, Mission Locale, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Association d'Aide aux Victimes d'Infractions, Conseil Général, Centre d'Information sur des Droits des Femmes et des Familles, Maison des Jeunes et de la Culture...), l'Antenne permet aux habitants de rencontrer le bon interlocuteur, de bénéficier si besoin d'un accompagnement. Véritable innovation dans le service aux habitants, l'Antenne a accueilli plus de 1 600 personnes durant ses 4 premiers mois d'ouverture fin 2010.

C'est pour ancrer les solidarités de proximité dans le paysage bisontin qu'un programme d'action a été récemment initié. Organisé autour de 4 priorités, cette ambition vise à soutenir les initiatives des habitants, encourager les projets des services de la Ville ou du CCAS, susciter auprès de chacun des engagements en terme de générosité de proximité... pour finalement mettre en musique une préoccupation du Conseil des Sages. Parce que les idées des habitants, réunis au sein des Conseils Consultatifs d'Habitants (CCH) ou pas, doivent être traités en priorité, nous accompagnons des Bisontins de Saint-Claude dans la constitution d'une association «Solidarités Saint-Claude», dans le renouvellement de la 2^{ème} Foire aux coups de main. De la même manière, nous encourageons les «Bricoleurs solidaires» à la Grette. Et nous faciliterons les projets en germe repérés à Montrapon, aux Clairs-Soleils avec les logements adaptés, à Battant qui se veut «quartier solidaire»... Nous allons au printemps 2011 organiser un temps fort sur l'engagement solidaire, à l'échelle de la ville, pour consolider toutes ces initiatives, faciliter les échanges d'expériences, renforcer chacun tout en développant une cohérence d'ensemble. En harmonie avec notre temps, nos modes de communication et d'engagement, nous allons initier une Foire virtuelle aux coups de main. Avec l'outil internet, nous allons mettre en réseau offreur généreux et demandeur embarrassé pour démultiplier les actes de solidarités dans la ville. Pour réaliser ce programme d'actions, le CCAS va accueillir dans quelques semaines 3 jeunes en service civique. Initié par la Loi du 10 mars 2010, le service civique permet d'accueillir des jeunes de 16 à 25 ans, volontaires pour un engagement au service de la société. Le CCAS offre ainsi un espace d'engagement à 3 jeunes désireux de rendre service à la société et traduit ainsi sa confiance dans les jeunes adultes pour réaliser des ambitions innovantes et stratégiques. Les 3 jeunes en service civique interviendront à la fois en prise directe avec les habitants dans le besoin et en soutien des expérimentations proposées par le CCH, les associations ou les groupes de Bisontins. Ainsi, le chantier des solidarités de proximité sait articuler les diverses formes d'engagements pour se concrétiser dans le quotidien des Bisontins.

Accueillir dignement les étrangers dans notre Ville

Besançon compte 9 000 étrangers, soit 7,7 % de la population. Il s'agit là d'un chiffre comparable à celui des villes du type de Besançon, capitale régionale et provinciale.

Besançon sait, de longue date, accueillir les étrangers

Sans remonter au Moyen-Age, et pour rester dans notre période contemporaine, il demeure essentiel de se rappeler que Besançon a été marquée par une immigration de nos voisins suisses dès le XVIII^{ème} siècle. S'en sont suivies les vagues d'immigration du Sud de l'Europe, du Nord de l'Afrique, puis plus près de nous les migrations européennes ou plus éloignées (Afrique subsaharienne, Asie...). Besançon a toujours su accueillir les étrangers, quelles que soient leurs motivations : économiques, familiales, en demande d'asile.... Car notre ville s'est à chaque fois enrichie de ces compétences, renforcée de cette diversité. Et cela sans compter les milliers d'étudiants accueillis à l'Université ou au Centre Linguistique Appliquée : ces jeunes étrangers contribuent à l'ouverture culturelle de nos jeunes Franc-Comtois, ouverture culturelle indispensable en ces temps d'économie mondialisée et de mobilité professionnelle. Ils font également rayonner Besançon à leur retour dans leur pays et facilitent tourisme et coopération économique ou intellectuelle.

Mais parce que les difficultés économiques et sociales attisent le rejet de l'autre différent, Ville et CCAS s'engagent pour faciliter la compréhension réciproque et réussir le «vivre ensemble».

Les défis d'un «mieux vivre ensemble» sont relevés

Avec l'aide de l'Etat, Ville, CCAS et partenaires associatifs permettent chaque année à des centaines d'étrangers de découvrir notre langue. Sésame indispensable à l'emploi, à la formation mais également aux actes de tous les jours (se déplacer, se soigner...), une meilleure maîtrise de notre langue est la clef pour mieux comprendre notre société et en accepter les règles. Afin de consolider cette action, nous engageons une meilleure coordination avec les structures municipales et associatives de quartier qui devrait aboutir cette année à une reconnaissance du Fonds Social Européen. Au-delà de ce dispositif, la collectivité a ciblé notamment 3 expérimentations.

Quartier où vivent la proportion la plus importante d'étrangers à Besançon, Planoise a fait de la lutte contre le repli communautaire l'un des axes forts de son projet, à partir de l'action du Centre Mandela mais aussi de nombre d'acteurs de ce territoire. Agissant à la fois sur la meilleure connaissance des différentes cultures du quartier, la promotion de la place et du rôle des femmes et l'émergence de parcours de formation adaptés, travailleurs sociaux, acteurs socio éducatifs et socio culturels, partenaires associatifs s'unissent pour la réussite de la compréhension réciproque.

Si l'école apparaît comme l'une des clefs de l'intégration des étrangers, de bonnes relations entre parents et enseignants sont indispensables. Face au peu de maîtrise de la langue, les enfants s'imposent alors en traducteur, ce qui ne facilite pas l'autorité parentale. C'est pour résoudre ces difficultés que la Ville et des équipes enseignantes de la Grette construisent un nouveau partenariat avec les parents. Respectueux de chacun, tout en étant attentif à ce que les principes et règles de l'école républicaine soient progressivement compris, la communauté éducative met là aussi sa pierre à l'édifice de la réussite scolaire.

C'est en étroite relation avec l'Office Français d'Immigration et d'Intégration (OFII) et la Délégation Régionale aux Droits de Femmes que le CCAS innove une nouvelle fois dans la qualité de l'accueil des étrangers... ou plutôt des étrangères. Car il s'agit de proposer un parcours approfondi de découverte de la société française non pas théorique mais bien appliqué à Besançon : services publics, lieux divers, acteurs incontournables sont rencontrés. Les rencontres permettent notamment de mêler les acquisitions linguistiques aux activités thématiques, et de repérer les codes culturels en jeu et leurs correspondances avec les dispositifs du pays d'origine. En toile de fond, deux convictions fortes : celle que la qualité du primo accueil pèse favorablement sur la réussite de l'intégration. Mais aussi celle que l'émancipation des femmes se joue dès l'arrivée en France, dès la signature du Contrat d'Accueil et d'Intégration auprès de l'OFII. Une innovation qui bouscule même le site internet Migration, ce dernier concrétisant cette année la mise en ligne d'informations utiles et pratiques.

Accompagner les personnes âgées et faire face au grand âge

Face au vieillissement de la société toute entière, Besançon sait tirer parti de son expérience pour améliorer ses services et donner une vraie place aux personnes âgées.

Des services adaptés au rythme et aux attentes des plus anciens

Le CCAS a opté pour une réorganisation profonde de ses logements-foyers. Véritable étape entre le domicile et la maison médicalisée, le logement-foyer s'inscrit pleinement dans le parcours résidentiel des personnes âgées. Bâtiments rénovés, animation développée, intervention médicale sécurisée, les efforts commencent à porter leurs fruits. La fréquentation repart à la hausse. Dans un contexte institutionnel et financier difficile, le CCAS conforte une offre sélectionnée par 355 Bisontins en 2010... Les cinq logements-foyers s'ouvrent progressivement vers leur quartier d'implantation afin d'apparaître comme une ressource auprès des habitants à proximité. Il s'agit à la fois de développer la vitalité du lieu, au bénéfice des résidents, mais aussi d'être utiles aux personnes âgées du quartier. Cette dynamique est en totale articulation avec la Maison des Seniors.

Ouverte fin 2009, la Maison des Seniors s'est imposée comme un service incontournable auprès des Bisontins. Pour soi ou pour ses parents, l'on trouve à la Maison des Seniors un renseignement, une prestation, une assistance... En 2010, plus de 3 000 personnes en ont franchi le seuil, presque 1 200 personnes lui ont téléphoné. Cet équipement a construit avec diplomatie et professionnalisme sa place dans le réseau bisontin des acteurs du vieillissement. Sécurité, habitat, bénévolat et bien d'autres thèmes encore sont saisis par la Maison des Seniors, avec les partenaires et les habitants eux-mêmes, afin de contribuer à faire évoluer notre ville.

Améliorer le quotidien des personnes âgées

Engagée en 2010, la consolidation du service d'aide à domicile du CCAS vise à construire un véritable service public de l'aide à domicile et de l'auxiliaire de vie, fort, rénové, articulé avec ses partenaires et permettant à tous les Bisontins d'avoir accès à un service public de qualité au meilleur coût. Car il s'agit bien de permettre à chaque Bisontin, quel que soit son niveau de dépendance et ses ressources, de pouvoir en bénéficier s'il en a fait le choix, dans la seule limite des capacités du service, sans distinction liée à ses caractéristiques personnelles (lieu d'habitation, dépendance, handicap, ressource, âge...). Dans les crises que connaît ce secteur, crise de solvabilité, crise de qualification, crise d'organisation, le CCAS fait le choix de rester aux côtés des personnes en perte d'autonomie en leur proposant une aide à domicile, une auxiliaire de vie, un service de téléalarme ou encore le portage à domicile des repas.

Au cœur de la rénovation urbaine des Clairs-Soleils, Ville, CCAS, Bailleur social, Maison de quartier s'unissent pour proposer des logements du XXI^{ème} siècle, adaptés aux personnes âgées. Au-delà de choix de construction et d'aménagement des logements, l'ambition est de proposer une veille humaine à proximité pour repérer et anticiper une perte d'autonomie et s'appuyer sur un réseau communal d'acteurs en cas de difficultés. Surtout, il s'agit que les personnes âgées prennent toute leur place dans cette opération de renouvellement que connaît le quartier à l'instar des familles, des enfants, des jeunes.

Notre ville propose des premières solutions face au développement de la maladie d'Alzheimer. C'est ainsi qu'au logement-foyer Les Lilas, à Palente-Orchamps, est adossée l'Escapade, espace d'accueil de jour pour les malades, constituant un répit précieux pour les aidants. De la même façon, en relation avec l'association Franche-Comté Alzheimer, l'espace intergénérationnel Auguste Ponsot qui ouvrira ses portes en mai prochain, à proximité du logement-foyer Huot à Saint-Claude, proposera un accueil de répit. Conscients qu'il faut faire encore mieux et encore plus, la Ville et le CCAS finalise actuellement une contribution au Plan national Alzheimer. Il s'agit d'intervenir en étroite coopération avec les familles, les bénévoles associatifs, les professionnels de l'action sociale ou du secteur médical pour à la fois mieux accompagner les malades et soulager davantage des aidants.

(débat : se reporter à la question précédente).

Le Conseil Municipal prend acte des réponses apportées par la Ville à l'Analyse des Besoins Sociaux.

Récépissé préfectoral du 1^{er} avril 2011.